



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 23 septembre 2024

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 13 septembre 2024

Nombre de membres du Conseil municipal : 59

Nombre de présents participant au vote : 52

Nombre de membres en exercice : 59

Nombre de procurations : 6

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Jean-Paul DURAND	Madame Caroline JACQUEMARD
Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Bruno DAVID
Madame Christine MARTIN	Monsieur Georges MEZUI	Monsieur Stéphane CHEVALIER
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Massar N'DIAYE	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Madame Françoise TENENBAUM	Madame Claire VUILLEMIN
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Vincent TESTORI	Monsieur Axel SIBERT
Madame Nuray AKPINAR-ISTIQAM	Madame Stéphanie VACHEROT	Monsieur Patrice CHATEAU
Monsieur Franck LEHENOFF	Monsieur Jean-François COURGEY	Madame Stéphanie MODDE
Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur Bassir AMIRI	Madame Karine HUON-SAVINA
Monsieur Christophe BERTHIER	Madame Mélanie BALSON	Monsieur Fabien ROBERT
Madame Nadjoud BELHADEF	Madame Catherine DU TERTRE	Monsieur Olivier MULLER
Madame Kildine BATAILLE	Madame Nora EL MESDADI	Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE
Madame Delphine BLAYA	Madame Danielle JUBAN	Madame Elizabeth REVEL
Madame Lydie PFANDER-MENY	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Philippe THIRION
Monsieur Joël MEKHANTAR	Madame Ludmila MONTEIRO	Madame Valérie TEISSEIRE
Monsieur Jean-Philippe MOREL	Madame Laurence GERBET	Monsieur Frédéric FAVERJON
Madame Marie-Odile CHOLLET	Monsieur Emmanuel BICHOT	Monsieur Pierre PRIBETICH
	Madame Céline RENAUD	

Membres absents :

Monsieur David HAEGY	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
	Madame Claire TOMASELLI pouvoir à Madame Christine MARTIN
	Monsieur Marien LOVICH I pouvoir à Madame Kildine BATAILLE
	Monsieur Christophe AVENA pouvoir à Monsieur Christophe BERTHIER
	Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Madame Lydie PFANDER-MENY
	Monsieur Philippe LEMANCEAU pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU

OBJET : PERSONNEL**Mise à disposition de personnel – Convention entre la Ville de Dijon et les PEP CBFC**

L'association Les Pupilles de l'Enseignement Public du Centre de la Bourgogne Franche-Comté (PEP CBFC) est une association d'intérêt général intervenant dans le champ de l'action sociale, du handicap et de l'animation enfance. Elle met en place de nombreuses actions en direction des jeunes publics, notamment porteurs de handicap.

Dans le cadre de son projet relatif aux activités numériques en direction des jeunes publics, il est envisagé de mettre à disposition auprès des PEP CBFC un poste d'animateur à temps complet.

L'agent concerné sera chargé de mission d'accompagnement numérique, spécialité vidéaste.

A ce titre, cet agent devra mettre en place des actions auprès de tout public relevant de prestations de type : ateliers numériques, captages et montages vidéo.

La mise à disposition prendra effet à compter du 1er octobre 2024, pour une durée de trois mois.

La rémunération et les charges de l'agent mis à disposition donneront lieu à remboursement, conformément à l'article L512-15 du Code général de la fonction publique. Ce montant est estimé à 12 000 € pour la période du 1er octobre au 31 décembre 2024.

**Le Conseil,
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'approuver** le projet de convention de mise à disposition à conclure entre la Ville de Dijon et les PEP CBFC annexé au rapport,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer ladite convention et à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures et signer tout acte à intervenir pour la mise en œuvre et à l'exécution de cette convention.

SCRUTIN POUR : 58 ABSTENTION : 0
 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0
 DONT 6 PROCURATION(S)